

Formation

Egalité femme-homme dans l'entreprise

Depuis quelques années, les dispositifs de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes ont apporté un souffle nouveau dans l'entreprise. L'égalité femme-homme dans l'entreprise doit désormais être démontrée, notamment par la publication d'un index.

Objectifs

Cerner les obligations légales en matière d'égalité femme-homme, calculer son index, accomplir les formalités de l'index, initier une démarche de mise en conformité (accords et plans d'action), identifier les sanctions applicables.

Publics

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises ou d'établissements, aux DRH, RRH, aux collaborateurs RH ou paie, aux gestionnaires du personnel.

Prérequis : connaissances de base de la législation sociale

Prochaine session

Inter-entreprises : Consultez notre planning des formations !

Intra : nous consulter

Durée

½ journée (3,5 heures)

Méthodes pédagogiques

Etude approfondie des textes et de la jurisprudence, échanges de pratiques, remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation

Quizz/mise en situation

Programme

① Les différentes obligations en matière d'égalité femme-homme dans l'entreprise et les enjeux ② L'égalité professionnelle dans les relations individuelles de travail ③ L'index de l'égalité (entreprises d'au moins 50 salariés) ④ La négociation périodique obligatoire (entreprises d'au moins 50 salariés) ⑤ Elaborer une stratégie d'action et s'engager dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)

Tarifs

400 € Hors Taxes

Inscriptions

Cette formation vous intéresse ? Ecrivez nous à cabinet@carabin-stierlen-avocats.fr ou appelez nous au 02 99 68 95 96.

Si vous aviez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder à cette formation, merci de nous en avvertir afin que nous prenions les mesures nécessaires.



CARABIN - STIERLEN
Avocats Barreau de Rennes



02 99 68 95 96



www.carabin-stierlen-avocats.fr



Suivez-nous !